

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 septembre 2022

La ministre des Sports et des jeux Olympiques et Paralympiques a reçu le Président de la Fédération Française de Football, Noël Le GRAET et la Directrice générale, Florence HARDOUIN

La ministre des Sports et des jeux Olympiques et Paralympiques a reçu, ce matin, vendredi 16 septembre, le Président de la Fédération Française de Football, Noël Le GRAET, accompagné de la Directrice générale de cette Fédération, Florence HARDOUIN. Cet entretien a notamment permis à la ministre d'entendre le Président de la FFF sur le contenu de l'article de presse publié par le magazine SO FOOT, le 8 septembre dernier.

Elle a pris bonne note des explications des deux dirigeants sur les faits rapportés par la presse et des raisons pour lesquelles la Fédération a souhaité déposer plainte en diffamation contre le magazine SO FOOT.

La ministre leur a indiqué qu'elle allait engager une mission de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) d'audit et de contrôle sur le pilotage de la Fédération et le respect des obligations qui s'y attachent.

Noël Le GRAET s'est engagé à transmettre à cette mission, dans la plus complète transparence, tous les rapports produits dans la période récente sur la FFF et notamment ceux ayant trait à sa gouvernance et à son management.

La ministre a rappelé qu'il était impératif que la FFF poursuive ses activités dans le respect absolu de tous les salariés, quel que soit leur niveau hiérarchique, et en veillant activement à la prévention et à la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences, notamment sexistes et sexuelles.

La ministre a fait part de son souhait de rencontrer le vice-président délégué de la Fédération, Philippe Diallo, membre du Comité conformité créé par le Comité exécutif de la Fédération le 27 janvier 2022 et dont l'objectif est de coordonner et accompagner au plus haut niveau de l'organisation les plans d'action déployés pour assurer le respect des normes juridiques et éthiques applicables aux dirigeants et aux salariés, afin qu'il puisse lui faire part à son tour de son appréciation sur la situation de la Fédération sous cet angle.

Plus encore que les autres, la FFF, première Fédération de France avec ses deux millions de licenciés, investie par l'Etat d'une mission de service public pour un sport pratiqué à tous les âges et dans tous les territoires avec ses 15 000 clubs, a un devoir d'exemplarité en matière d'éthique et d'intégrité sportive et sociétale. Le Président a indiqué en avoir pleinement conscience, et vouloir renforcer les initiatives engagées en ce sens.